

29 JUIN 2017

Marché à procédure adaptée restreint

MP2017-01

**TRAVAUX D'INSTALLATION DE L'INFRASTRUCTURE ET DES RESEAUX
D'UNE EXTENSION AU SYSTEME DE VIDEO PROTECTION ET
FOURNITURE DES MATERIELS DE VISUALISATION ET DE GESTION,
ANNEE 2017-2018**

ANALYSE DES OFFRES

COMMISSION DES MARCHES

	REDIGE ET VERIFIE PAR	APPROUVE PAR
Noms	M. DA COSTA	S LAKHLEF
Dates	09 juin 2017	09 juin 2017

1- OBJET DU MARCHÉ

Ce marché public de travaux a pour objet :

Travaux d'installation de l'infrastructure et des réseaux d'une extension au système de vidéo protection et fournitures des matériels de visualisation et de gestion, année 2017-2018.

Le présent marché public de travaux fait l'objet d'une procédure adaptée restreinte (sélection des candidatures avant l'envoi du dossier d'offres) conformément à l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Nombre minimal et maximal d'entreprises qui ont été invitées à présenter une offre : 3.

Parmi les 3 entreprises invitées, seuls 2 candidats ont répondu:

- INEO
- SPIE CityNetworks Direction Opérationnelle IDF/NO

2- SELECTION DES OFFRES

2 offres ont été reçues dans les délais, émanant des sociétés suivantes :

ORDRE	SOCIÉTÉS	ADRESSE - CP - VILLE
1	INEO	
2	SPIE CityNetworks Direction Opérationnelle IDF/NO	27 avenue du Gros Chêne 95612 ERAGNY

3- ANALYSE DES OFFRES

Le jugement sera effectué dans les conditions prévu aux articles 27,57 à 60 et 62 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et donnera lieu à un classement des offres.

L'offre économiquement la plus avantageuse sera déterminée à l'issue d'un classement, selon les critères pondérés de la manière suivante :

<u>Critères et sous-critères</u>	<u>Pondération</u>
<u>Critère : Valeur technique</u>	60
Organisation en personnel prévue pour cette opération (organigramme, missions de chacun, clauses de confidentialité)	15
Une description fonctionnelle et technique des solutions et systèmes retenus par le soumissionnaire pour appréhender l'extension : architecture du système, choix technologique des caméras, solutions de câblage des caméras, solutions d'intégration des équipements actifs de transmission, compatibilité avec l'existant ...;	10
Les marques, modèles et caractéristiques techniques détaillés de tous les matériels retenus (caméras, équipements actifs centraux...)	10
Descriptifs détaillés des modalités de réalisation des travaux sur la voie publique et en milieux occupés, notamment les travaux de génie civil et de réfection de voirie, de tirage de fibre...	10
La description précise de la nature et des modalités d'application des éventuelles licences associées aux logiciels. Le soumissionnaire décrira précisément dans un tableau les licences applicatives appliquées au présent projet ainsi que les conditions en matière de garantie des équipements.	10
La capacité d'interopérabilité et d'ouverture de la solution d'extension proposée.	5
<u>Critère : Prix des prestations</u>	30
<u>Les délais de réalisation appréciés au regard du planning</u>	10

L'offre la moins disante obtiendra la note maximale et la note des autres candidats sera calculée par application de la formule suivante :

$$\text{Classement de l'offre du candidat} = \frac{\text{Montant de l'offre la moins disante} \times \text{Pondération}}{\text{Montant de l'offre du candidat}}$$

Le jugement des critères « valeur technique » et « délais de réalisation » se feront sur la base du mémoire technique que le candidat devra obligatoirement fournir.

Les éléments seront appréciés en appliquant aux points maximum de chaque sous-critère le coefficient suivant :

- Très satisfaisant : 1
- Satisfaisant : 0.75
- Moyennement satisfaisant : 0.5
- Peu satisfaisant : 0.25
- Insatisfaisant : 0

La somme des notes pondérées pour l'ensemble des critères permettra d'établir le classement final de l'ensemble des offres reçues.

4- VALEUR TECHNIQUE DES OFFRES (NOTE SUR 60 POINTS)

Entreprise	Organisation en personnel prévue pour cette opération (organigramme, missions de chacun, clauses de confidentialité)	Note technique 15
INEO		

Entreprise	Organisation en personnel prévue pour cette opération (organigramme, missions de chacun, clauses de confidentialité)	Note technique 15
SPIE	<ul style="list-style-type: none"> - Organigramme présent et interlocuteur principal en charge du projet identifié - L'entreprise présente l'équipe dédiée au projet, y compris les différents responsables - La mission de chaque intervenant (responsables, chef de chantier, techniciens, ...) est décrite - Le CV et les habilitations des intervenants et responsable sont présentés - L'entreprise présente en annexe les clauses de confidentialités, les obligations de secret ainsi que le régime collectif de défense. - L'entreprise présente les certificats 	<p style="text-align: center;">Très satisfaisant</p> <p>Les moyens humains et organisationnels dédiés au marché sont très satisfaisants et conformes aux besoins du projet</p> <p style="text-align: center;">15 points</p>

Entreprise	Description fonctionnelle et technique des solutions et systèmes retenus par le soumissionnaire pour appréhender l'extension :	Note technique 10
INEO		

Entreprise	Description fonctionnelle et technique des solutions et systèmes retenus par le soumissionnaire pour appréhender l'extension :	Note technique 10
SPIE	<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble du matériel proposé par le candidat est décrit dans les fiches techniques - L'entreprise présente plusieurs synoptiques indiquant une connaissance et une prise en compte réelle de l'architecture attendue - L'entreprise propose une offre basée sur une solution , interopérable avec la quasi-totalité des équipements de vidéoprotection - L'entreprise présente un récapitulatif des différentes licences nécessaires au projet 	<p style="text-align: center;">Très Satisfaisant</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'offre technique est complète et très détaillée. La description fonctionnelle précise l'ensemble des équipements de la solution proposée <p style="text-align: center;">10</p>

Entreprise	Les marques, modèles et caractéristiques techniques détaillés de tous les matériels retenus (caméras, équipements actifs centraux...)	Note technique 10
INEO		

Entreprise	Les marques, modèles et caractéristiques techniques détaillés de tous les matériels retenus (caméras, équipements actifs centraux...)	Note technique 10
SPIE	<p>- Parmi les caméras proposées par l'entreprise pour répondre au cahier des charges, nous pouvons citer les caméras</p> <p>- SPIE présente une note de calcul de l'espace de stockage de des nouvelles caméras enregistrées pour l'enregistrement nécessaire pour l'enregistrement des images et avec une capacité de réserve</p> <p>- Les commutateurs sont des</p>	<p>Très satisfaisant</p> <ul style="list-style-type: none"> Les marques et modèles proposés par le candidat répondent aux exigences du CCTP et sont très satisfaisantes. <p>10</p>

Entreprise	Descriptifs détaillés des modalités de réalisation des travaux sur la voie publique et en milieux occupés, notamment les travaux de génie civil et de réfection de voirie, de tirage de fibre...	Note technique 10
INEO		

Entreprise	Descriptifs détaillés des modalités de réalisation des travaux sur la voie publique et en milieux occupés, notamment les travaux de génie civil et de réfection de voirie, de tirage de fibre...	Note technique 10
SPIE	<p>Le chapitre 6.2 du mémoire technique décrit de manière détaillée la méthodologie de mise en œuvre des travaux sur la voie publique et en milieux occupés;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les méthodologies d'étude et de réalisation des travaux sont complètes et bien détaillées : - SPIE fourni à ses équipes les moyens nécessaires à la bonne réalisation des prestations à réaliser sur la voie publique et en milieux occupés - SPIE met à disposition les moyens pour la réalisation des prestations de génie civil - SPIE précise clairement dans les chapitres 6.3 et 6.4 les modalités liées à la préparation des travaux de génie civil, les réfections de la voirie, au déploiement des câbles fibres optiques, repérages - Le chapitre 6.4.9 du mémoire technique précise les modalités de pose de câbles dans les bâtiments. - Les moyens de signalétique sont clairement décrits dans le mémoire technique et sont conformes aux besoins. 	<p>Très satisfaisant</p> <p>Le descriptif détaillé et les modalités de réalisation des travaux sur la voie publique et en milieux occupés sont très satisfaisants et conformes aux besoins du projet</p> <p>10</p>

Entreprise	La description précise de la nature et des modalités d'application des éventuelles licences associées aux logiciels	Note technique 10
INEO		

Entreprise	La description précise de la nature et des modalités d'application des éventuelles licences associées aux logiciels	Note technique 10
SPIE	Le chapitre 4.4 du mémoire technique décrit de manière détaillée la nature et des modalités d'application des licences associées aux logiciels, aux caméras, aux postes d'exploitation et aux serveurs.	<p data-bbox="1787 786 2011 815">Très satisfaisant</p> <p data-bbox="1720 858 2078 1043">La description précise de la nature et des modalités d'application des éventuelles licences associées aux logiciels sont très satisfaisants et conformes aux besoins du projet</p> <p data-bbox="1890 1086 1921 1115">10</p>

Entreprise	La capacité d'interopérabilité et d'ouverture de la solution d'extension proposée.	Note technique 5
INEO		

Entreprise	La capacité d'interopérabilité et d'ouverture de la solution d'extension proposée.	Note technique 5
SPIE	<p>Le chapitre 5 du mémoire technique décrit très clairement la capacité d'interopérabilité de la solution d'extension proposée.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Solution technique basée sur la mise en œuvre de matériels indépendants issus de grands constructeurs du marché, fédérés par le logiciel - La plateforme logicielle est ouverte et multi protocoles. Elle intègre un nombre important de caméras, de logiciels et drivers de constructeurs du marché. Le logiciel est évolutif et riche en fonctionnalités 	<p>Très satisfaisant</p> <p>La capacité d'interopérabilité et d'ouverture de la solution d'extension proposée est très satisfaisante et conforme aux besoins du projet</p> <p style="text-align: center;">5</p>

5- Total de points de la valeur technique de l'offre 60 pts

Candidats	Organisation en personnel prévue pour cette opération... 15 pts	Description fonctionnelle et technique des solutions et systèmes retenus par le soumissionnaire pour appréhender l'extension 10 pts	Les marques, modèles et caractéristiques techniques détaillées de tous les matériels retenus... 10 pts	Descriptifs détaillés des modalités de réalisation des travaux sur la voie publique et en milieux occupés... 10 pts	La description précise de la nature et des modalités d'application des licences... 10 pts	La capacité d'interopérabilité et d'ouverture de la solution d'extension proposée 5 pts	Total valeur technique sur 60 points
INEO							
SPIE	15	10	10	10	10	5	60

6- Délais de réalisation (10 points)

N°	Société	Délais de réalisation	Note /10
1			
2	SPIE CityNetworks	SPIE communique dans le mémoire technique un planning de réalisation des travaux de manière détaillée les modalités de livraison Annexe planning ➤ Le candidat propose de réaliser les travaux en jours.	10

7- PRIX DES PRESTATIONS (NOTE SUR 30 POINTS)

La note maximale est attribuée au moins disant, les autres notes sont calculées via une règle de trois :

$$\frac{\text{Offre la moins-disante} \times 30}{\text{Offre du candidat considéré}}$$

Candidats	Montant des travaux en TTC	Note sur 30 points
INEO	336 017,82 €	
SPIE	304 082,78 €	30

8- CONCLUSION

CANDIDATS	NOTE			TOTAL Sur 100 points
	Valeur technique Sur 60 points	Prix des prestations Sur 30 points	Délais de réalisation Sur 10 points	
EN INEO				
SPIE IDF	60	30	10	100

Nous pouvons procéder au classement suivant :

CANDIDAT	CLASSEMENT
SPIE IDF	1
INEO INFRACOM	

Compte tenu de l'analyse effectuée sur la base des critères de jugement des offres, par l'AMO, le Pouvoir adjudicateur propose de retenir l'offre de la société SPIE.

**Travaux d'installation de l'infrastructure et des réseaux d'une extension au système de vidéo protection
et fournitures des matériels de visualisation et de gestion, année 2017-2018.**

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

CANDIDAT	VALEUR TECHNIQUE <i>sera évaluée sur la base des informations fournies dans le mémoire technique du candidat</i>	PRIX DES PRESTATIONS EN ETTC	DELAIS DE RÉALISATION appréhés au regard du planning	Note totale sur 100 points	Observations	Classement
SPIE CITYNETWORKS	<p><u>Organisation en personnel prévue pour cette opération :</u> organigramme : - Organigramme présent et interlocuteur principal en charge du projet identifié missions de chacun : - L'entreprise présente l'équipe dédiée au projet, y compris les différents responsables - La mission de chaque intervenant (responsables, chef de chantier, techniciens ...) est décrite - Le CV et les habilitations des intervenants et responsable sont présentés clauses de confidentialité : - L'entreprise présente en annexe les clauses de confidentialités, les obligations de secret ainsi que le régime collectif de défense. - L'entreprise présente les certificats</p>	15 /15	<p align="center">PREFECTURE DU MALDEN MAINE</p> <p align="center">29 JUIN 2017</p> <p>SPIE communique dans le mémoire technique un planning de réalisation des travaux de manière détaillée les modalités de livraison</p> <p align="center">Annexe planning B Le candidat propose de réaliser les travaux en jours.</p>	100		1
	<p><u>Une description fonctionnelle et technique des solutions et systèmes retenus par le soumissionnaire pour appréhender l'extension :</u> architecture du système, choix technologique des caméras, solutions de câblage des caméras, solutions d'intégration des équipements actifs de transmission, compatibilité avec l'existant :</p> <p>L'ensemble du matériel proposé par le candidat est décrit dans les fiches techniques.</p> <p>L'entreprise présente plusieurs synoptiques indiquant une connaissance et une prise en compte réelle de l'architecture attendue</p> <p>L'entreprise propose une offre basée sur une solution , interopérable avec la quasi-totalité des équipements de vidéoprotection</p> <p>L'entreprise présente un récapitulatif des différentes licences nécessaires au projet</p>	10 /10				
	<p><u>Les marques, modèles et caractéristiques techniques détaillés de tous les matériels retenus (caméras, équipements actifs centraux...) :</u></p> <p>Parmi les caméras proposées par l'entreprise pour répondre au cahier des charges, nous pouvons citer les caméras</p> <p>SPIE présente une note de calcul de l'espace de stockage nécessaire pour l'enregistrement des images des nouvelles caméras enregistrées ; capacité de réserve pour l'enregistrement de et avec une</p> <p>Les commutateurs sont de</p>	10 /10				
	<p><u>Descriptifs détaillés des modalités de réalisation des travaux sur la voie publique et en milieux occupés, notamment les travaux de génie civil et de réflexion de voirie, de tirage de fibre :</u></p> <p>Le chapitre 6.2 du mémoire technique décrit de manière détaillée la méthodologie de mise en œuvre des travaux sur la voie publique et en milieux occupés.</p> <p>- Les méthodologies d'étude et de réalisation des travaux sont complètes et bien détaillées :</p> <p>- SPIE fourni à ses équipes les moyens nécessaires à la bonne réalisation des prestations à réaliser sur la voie publique et en milieux occupés</p> <p>- SPIE met à disposition les moyens pour la réalisation des prestations de génie civil</p> <p>- SPIE précise clairement dans les chapitres 6.3 et 6.4 les modalités liées à la préparation des travaux de génie civil, les réflexions de la voirie, au déploiement des câbles fibres optiques, repérages</p> <p>- Le chapitre 6.4.9 du mémoire technique précise les modalités de pose de câbles dans les bâtiments</p> <p>- Les moyens de signalétique sont clairement décrits dans le mémoire technique et sont conformes aux besoins</p>	10 /10				
	<p><u>La description précise de la nature et des modalités d'application des éventuelles licences associées aux logiciels. Le soumissionnaire décrira précisément dans un tableau les licences applicatives appliquées au présent projet ainsi que les conditions en matière de garantie des équipements :</u></p> <p>Le chapitre 4.4 du mémoire technique décrit de manière détaillée la nature et des modalités d'application des licences associées aux logiciels, aux caméras, aux postes d'exploitation et aux serveurs.</p>	10 /10				
	<p><u>La capacité d'interopérabilité et d'ouverture de la solution d'extension proposée :</u> Le chapitre 5 du mémoire technique décrit très clairement la capacité d'interopérabilité de la solution d'extension proposée.</p> <p>- Solution technique basée sur la mise en œuvre de matériels indépendants issus de grands constructeurs du marché, ledérés par le logiciel</p>	5 /5				
	<p>- La plateforme logicielle est ouverte et multi protocoles. Elle intègre un nombre important de caméras, de logiciels et drivers de constructeurs du marché. Le logiciel est évolutif et riche en fonctionnalités</p>					
Note	60 / 60	30 / 30	10 / 10	100		

CANDIDAT	VALEUR TECHNIQUE sera évaluée sur la base des informations fournies dans le mémoire technique du candidat	PRIX DES PRESTATIONS EN CTTC	DÉLAIS DE RÉALISATION appréciés au regard du planning	Note totale sur 100 points	Observations	Classement	
INEO INFRACOM	<u>Organisation en personnel prévue pour cette opération :</u> organigramme :	/15	avant négo : 336 017,82€ TTC 260 014,85€ HT				
	<u>Une description fonctionnelle et technique des solutions et systèmes retenus par le soumissionnaire pour appréhender l'extension : architecture du système, choix technologique des caméras, solutions de câblage des caméras, solutions d'intégration des équipements actifs de transmission, compatibilité avec l'existant :</u>	/10					
	<u>Les marques, modèles et caractéristiques techniques détaillés de tous les matériels retenus (caméras, équipements actifs centraux...):</u>	/10					
	<u>Descriptifs détaillés des modalités de réalisation des travaux sur la voie publique et en milieu occupés, notamment les travaux de génie civil et de réfection de voirie, de tirage de fibre :</u>	/10					
	<u>La description précise de la nature et des modalités d'application des éventuelles licences associées aux logiciels. Le soumissionnaire décrira précisément dans un tableau les licences applicatives, appliquées au présent projet ainsi que les conditions en matière de garantie des équipements:</u>	/10					
	<u>La capacité d'interopérabilité et d'ouverture de la solution d'extension proposée :</u>	/5					
Note		/60	/30	/10			

PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE
 29 JUIN 2017

Nombre d'offres : 2
 Estimation DPGF : 270 000 € HT
 Formule de calcul du prix : note x = note maxi* (prix minimum / prix)

Assistant à la maîtrise d'ouvrage EDEIS

STOFA LAKLEF

Le Directeur des Ressources Internes, des achats et des NTIC.

MICHEL STEDER

